

Non classifié

DCD/DAC/GEN/M(2009)1/PROV

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

25-Aug-2009

Français - Or. Anglais

DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEPTIEME REUNION DU RESEAU DU CAD SUR L'EGALITE
HOMMES-FEMMES

10-12 juin 2009

Les documents de référence et communications peuvent être consultés à l'adresse suivante :
www.oecd.org/dac/gender/7thmeeting.

Personnes à contacter :
Patti O'Neill: tél. : +33 1 45 24 18 87 (patti.oneill@oecd.org)
Jenny Hedman : tél. : +33 1 45 24 96 18 (jenny.hedman@oecd.org)

JT03268796
Ta93523

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format



DCD/DAC/GEN/M(2009)1/PROV
Non classifié

Français - Or. Anglais

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEPTIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES 10-12 JUIN 2009	3
Session 1. Séance d'ouverture.....	3
Session 2. Faits récents concernant le Comité d'aide au développement	3
Session 3. Indicateurs de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes – point de la situation.....	3
Session 4. Atelier sur les conséquences des crises financières et alimentaires sur les femmes.....	4
Session 5. Atelier sur l'efficacité de l'aide – en quoi le renforcement et l'utilisation des systèmes des pays peuvent-ils favoriser l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes ?	5
Contexte et objectifs.....	5
Session I – Toile de fond	5
Session II – Dépasser les discours pour agir concrètement en faveur d'une gestion des finances publiques qui permette d'obtenir des résultats positifs pour les femmes et les hommes pauvres	6
Session III – Études de cas	7
Session IV – Collecte et utilisation de données désagrégées par sexe – vers une meilleure gestion publique	7
Conclusion de l'atelier.....	8
Session 6. Priorités et événements de portée mondiale et programme de travail du Réseau GENDERNET	8
i. Changement climatique – faits récents et exposé succinct.....	8
ii. Système des Nations unies	9
iii. Rapports succincts des membres et des observateurs sur les aspects essentiels de leurs principales priorités et activités actuelles	9
iv. Mise en œuvre du programme de travail et budget	10
Session 7. Élection du/de la Président/te et du Bureau.....	11
LISTE DES PARTICIPANTS	12

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEPTIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR
L'ÉGALITÉ hoMMeS-FEMMES

10-12 JUIN 2009

Session 1. Séance d'ouverture

1. La Présidente (**Dorthea Damkjaer**, Danemark) salue les participants. Le compte rendu succinct de la sixième réunion du réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (7-9 juillet 2008) [DCD/DAC/GEN/M(2008)2/PROV] est approuvé et le projet d'ordre du jour annoté de la septième réunion [DCD/DAC/GEN/A(2009)1/REV1] adopté.

Session 2. Faits récents concernant le Comité d'aide au développement

2. **Richard Carey**, Directeur, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE (DCD), présente les conclusions de la réunion à haut niveau du CAD qui s'est tenue les 27 et 28 mai 2009, et notamment le Plan d'action adopté à la réunion à haut niveau pour répondre aux problèmes de développement soulevés par la crise économique et financière mondiale. Il explique que la séance de la réunion à haut niveau dédiée à l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes a débouché sur la conclusion que les donateurs doivent "faire beaucoup plus et le faire mieux". Le Secrétariat du CAD a été invité à veiller à ce que les dispositifs de suivi et d'information sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Accra et du Programme de Doha pour le développement et sur les crises financières alimentaires portent explicitement sur l'égalité entre les genres et sur l'autonomisation des femmes.

3. **Bert van Geel** (Pays-Bas), facilitateur du CAD auprès du Réseau GENDERNET, informe les participants des conclusions de l'exercice de réflexion stratégique conduit par le CAD, qui a permis de tracer les principaux thèmes des travaux futurs du CAD, à savoir les biens publics mondiaux, la cohérence des politiques au service du développement et l'architecture du développement.¹ La mise en œuvre des conclusions de l'exercice de réflexion pourra avoir des conséquences d'ordre structurel sur le CAD et ses organes subsidiaires. Il est primordial que le rôle et les réalisations de GENDERNET soient bien perçus et que le Réseau apporte sa contribution à l'élaboration du programme d'action pour l'avenir.

Session 3. Indicateurs de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes – point de la situation

4. **Justina Demetriades**, BRIDGE, Institute of Development Studies, Université du Sussex, présente un panorama des indicateurs de l'égalité hommes-femmes utilisés aux niveaux institutionnel, national, régional et international. Elle observe que le choix de ce qui doit être mesuré est un choix de nature politique et que les donateurs devraient soit utiliser les indicateurs des pays partenaires, soit mettre au point des indicateurs en concertation avec les partenaires. Son exposé est consacré à l'indice "Institutions sociales et égalité homme-femme" du Centre de développement de l'OCDE (www.genderindex.org) et au « *User's Guide to Measuring Gender-sensitive Basic Service Delivery* »

1. Depuis la réunion, le Bureau du Réseau GENDERNET a décidé de commander un document d'analyse succinct sur la manière dont l'égalité entre les genres se raccorde à la notion de biens publics mondiaux et/ou peut s'y intégrer. GENDERNET intensifiera également sa mobilisation à l'appui du programme de travail en cours de l'OCDE sur la cohérence des politiques au service du développement.

(Guide pour évaluer dans quelle mesure les modalités d'acheminement des services essentiels tiennent compte des disparités entre les sexes) du Centre du PNUD pour la gouvernance (www.undp.org/oslocentre).

5. Les participants mettent en garde contre l'option consistant à élaborer de nouveaux indicateurs et soulignent que le principal défi dans les pays partenaires est le manque de capacités pour appliquer les indicateurs existants. Un grand nombre d'entre eux insistent sur les susceptibilités éventuelles que peuvent éveiller les indicateurs visant à comparer et à noter des pratiques sociales, culturelles et religieuses. Il est également rappelé que les indicateurs de l'égalité hommes-femmes doivent être intégrés dans des cadres de suivi globaux.

Session 4. Atelier sur les conséquences des crises financières et alimentaires sur les femmes

6. **Toile de fond : Mayra Buvinic**, Directrice sectorielle, Unité Genre et Développement, Réseau Réduction de la pauvreté et gestion économique, Banque mondiale, fait valoir que nous sommes au beau milieu de la crise la plus grave depuis la Grande Dépression. Si l'on ne se préoccupe pas des effets de cette crise sur les femmes et les enfants, celle-ci risque d'aggraver la pauvreté et de mettre en péril le développement futur. Les réponses apportées par les pouvoirs publics ne seront efficaces que si elles tiennent compte du rôle que jouent les femmes en tant qu'acteurs économiques et si elles leur facilitent l'accès à l'argent. **Naila Kabeer**, Institute of Development Studies, Université du Sussex, dégage des domaines d'intervention prioritaires pour faire face aux crises : améliorer les aptitudes des femmes, redistribuer la charge que représentent les soins aux enfants et les tâches ménagères entre les hommes et les femmes, et instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes pour les droits à la propriété et favoriser l'émergence de systèmes financiers dont nul ne soit exclu (au lieu de concentrer uniquement l'effort sur l'accès au microcrédit) ainsi qu'une protection sociale répondant aux besoins des deux sexes. **Andrew Rogerson**, en charge de l'architecture et du financement de l'aide à la DCD, attire l'attention des participants sur le Plan d'action adopté à la réunion à haut niveau du CAD, dans lequel les donateurs membres du CAD s'engagent à apporter "un soutien accru aux priorités des pays partenaires qui facilitent la gestion des effets de la crise et étayent des stratégies de développement à long terme, sans oublier l'importance à cet égard d'une intensification des efforts à l'appui de l'égalité homme-femme. "

7. **Tirer les leçons du passé : Jiyeun Chang**, Korea Labor Institute, chercheuse invitée, Université de New York, et **Tess Salud**, Chef du Groupe de travail technique, ministère du Budget et de la Gestion, et Directrice exécutive adjointe de la Commission nationale sur le rôle des femmes philippines, exposent les enseignements tirés de la crise qui a secoué l'Asie dans les années 90. Les effets de cette crise sur le secteur informel, le tourisme et les secteurs d'exportation (dont le textile) ont été plus durement ressentis par les femmes que par les hommes. En Corée, le taux d'activité des femmes a chuté de façon spectaculaire, la qualité des emplois des femmes s'est détériorée et l'exclusion sociale s'est aggravée.

8. **Annemarie Sancar**, Conseillère genre, DDC, tire les enseignements de l'expérience de la Direction suisse du développement et de la coopération. Elle insiste sur la contribution importante que les femmes peuvent apporter à la création de revenus sur les marchés ruraux ainsi que sur la nécessité pour les donateurs d'investir dans l'égalité entre les sexes.

9. **Réponses des donateurs face aux crises** : des représentants de la Suède, du Royaume-Uni et du Fonds international de développement agricole (IFAD) attirent l'attention sur la nécessité pour les donateurs de trouver des solutions pour palier les effets, tant à court qu'à long terme, des crises financières et alimentaires sur les femmes. Les réponses des donateurs face aux crises visent notamment à tendre vers une harmonisation accrue ainsi que vers une intensification du dialogue avec les partenaires sur le renforcement des aptitudes des femmes et à recueillir des informations "en temps réel" sur les conséquences des crises pour les femmes. Si une certaine réticence à investir dans des secteurs sociaux (ou

“soft sectors”) quand les financements sont rares a été perçue du côté des donateurs, certains intervenants ont insisté sur le fait que la crise peut être exploitée comme un levier pour encourager les travaux consacrés à l'autonomisation économique des femmes.

10. **Débat** : les participants conviennent qu'il est indispensable de veiller à ce que les fonds soient perçus directement par les femmes, en cas de crise. L'accès des femmes à la propriété foncière, au crédit et à la sécurité sociale devrait être garanti. On dispose d'éléments attestant que la réduction des subventions aux carburants dans certains pays, liée à la situation financière, touche les agriculteurs – qui sont souvent des femmes.

Session 5. Atelier sur l'efficacité de l'aide – en quoi le renforcement et l'utilisation des systèmes des pays peuvent-ils favoriser l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes ?

Contexte et objectifs

11. Pendant le biennium 2009-2010, le Réseau GENDERNET continue de concentrer son effort sur l'efficacité de l'aide et du développement, en prenant appui sur les réalisations de la période 2007-2008. Composante essentielle du programme de travail adopté, un atelier d'une journée a été consacré aux systèmes de pays en développement², y compris à l'instauration d'une gestion des finances publiques sensible au genre. Les objectifs visés étaient :

- Mieux connaître et mieux comprendre les aspects tant politiques que techniques de l'utilisation des systèmes nationaux.
- Mieux comprendre pourquoi il est important d'utiliser les systèmes de pays en temps de crise.
- Échanger des informations sur les nouvelles pratiques des donateurs concernant le renforcement et l'utilisation des systèmes de pays – Que savons-nous de celles qui ont donné de bons résultats ?
- Définir des moyens de renforcer les systèmes nationaux qui fassent progresser l'égalité des genres et assurent l'obtention de résultats positifs pour les femmes et les hommes pauvres.

Session I – Toile de fond

12. **Brenda Killen**, Chef de la Division de l'efficacité de l'aide, et **Sara Fyson**, en charge du secrétariat du Pôle traitant de la thématique des systèmes nationaux, DCD, présentent le programme de travail pour 2009-2010 du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (GT-EFF). Elles mettent en évidence des axes de collaboration éventuels et les possibilités qui s'offrent au Réseau GENDERNET de contribuer à l'exécution des programmes de travail des cinq pôles du GT-EFF (A – appropriation et responsabilité ; B – renforcement et utilisation des systèmes nationaux ; C – transparence de l'aide et reddition de comptes ; D – évaluation des progrès ; et, E – gestion axée sur les résultats).³

2. Dans le Programme d'action d'Accra (par.15), les systèmes de pays se rapportent “...sans que cette liste soit limitative, aux systèmes de gestion des finances publiques, de passation des marchés, d'audit, de suivi et d'évaluation ainsi qu'aux systèmes d'évaluation sociale et environnementale.”

3. Voir également le programme de travail de GENDERNET pour 2009-2010 (annexé au document de séance N° 2 “Progress report on the implementation of the Network's work programme”, consultable à l'adresse suivante : www.oecd.org/dac/gender/7thmeeting).

13. La délégation de la Corée prend l'engagement de faire en sorte, en collaboration avec le Réseau GENDERNET, que les dimensions de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes soient systématiquement prises en compte durant les débats qui se dérouleront lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide prévu en Corée en 2011.

Session II – Dépasser les discours pour agir concrètement en faveur d'une gestion des finances publiques qui permet d'obtenir des résultats positifs pour les femmes et les hommes pauvres

14. **Jens Anders Kovsted**, Centre de recherche sur l'économie et l'entreprise (CEBR), Copenhagen Business School, expose les principales théories et procédures et les grands principes qui sous-tendent la réforme de la gestion des finances publiques et la budgétisation sensible au genre. S'il existe certes différentes manières d'aborder le renforcement des systèmes de gestion des finances publiques, M. Kovsted préconise de commencer par ancrer solidement les principes fondamentaux : unicité et universalité du budget, comptabilisation et notification rigoureuses des dépenses et des recettes, et transparence de l'information sur les processus de budgétisation et les décaissements.

15. Il découpe en trois phases la mise en place d'une budgétisation sensible au genre :

- Sensibilisation (ateliers, collecte de données).
- Responsabilisation (mobilisation des parties prenantes, et en particulier du ministère des Finances).
- Action (mise en œuvre).

16. Cependant, si la budgétisation sensible au genre a déjà été testée dans de nombreux pays, aucune méthode spécifique n'a encore été définie pour la phase 3 - action. Par ailleurs, une initiative de budgétisation sensible au genre peut être une réussite même si elle n'est pas couronnée de succès, dès lors qu'elle amorce un processus et/ou un dialogue, enclenche une mobilisation et une coopération entre les parties prenantes intéressées par la transparence budgétaire, et concourt à imposer l'idée que l'inégalité entre les sexes est une hérésie économique.

17. Certaines recommandations précises s'adressant aux personnes qui œuvrent à la mise en pratique d'une budgétisation sensible au genre sont énoncées :

- Créer des alliances avec d'autres parties prenantes souhaitant également améliorer la transparence et réformer le système de gestion des finances publiques.
- Intégrer la budgétisation sensible au genre dans les dispositifs existants de gestion des finances publiques - éviter de créer des structures parallèles.
- Travailler en collaboration avec le ministère des Finances et apprendre son langage qui met l'accent sur la croissance économique, et l'intérêt économique d'une budgétisation sensible au genre.
- Mettre en place progressivement une gestion sensible au genre – en faisant preuve de patience.

18. **Mohamed Chafiki**, Directeur des Études et des Prévisions financières au ministère marocain des Finances, et **Usu Mallya**, Directeur exécutif du Tanzania Gender Networking Programme réagissent à l'exposé de M. Kovsted en soulignant que la budgétisation sensible au genre s'apparente en fin de compte davantage à une utilisation efficace des ressources en fonction des besoins recensés qu'à une budgétisation "en faveur des femmes". Pour qu'elle soit une réussite, la budgétisation sensible au genre doit s'inscrire dans le cadre juridique global et imprégner chaque phase du processus budgétaire. Le contexte politique et

national, et notamment l'attitude du ministère des Finances, doit également être propice et encourageant, comme c'est le cas au Maroc.

19. Les deux intervenants font observer que l'égalité entre les hommes et les femmes est une préoccupation qui doit être prise en considération dans tous les pays, et non seulement dans les pays en développement. Les pays donateurs, loin d'"imposer" l'égalité entre les sexes aux partenaires, privilégient souvent des résultats tangibles immédiats au lieu de veiller à garantir des droits et des chances égaux aux femmes et aux hommes.

Session III – Études de cas

20. *Efforts de réforme aux Philippines* : **Tess Salud**, ministre du Budget et de la Gestion, et Directrice exécutive adjointe de la Commission nationale sur le rôle des femmes philippines, indique comment le cadre de gestion des dépenses publiques institué aux Philippines a été réformé afin de mettre l'accent sur les résultats. L'égalité hommes-femmes a été prise en compte dans ce cadre, notamment grâce au passage d'une budgétisation fondée sur les ressources à une budgétisation sensible au genre et fondée sur les résultats. Des directives sur l'égalité hommes-femmes applicables à l'échelle de l'administration toute entière ont également été élaborées. Parmi les défis à relever, l'administration des Philippines va devoir faire en sorte de recueillir des données désagrégées par sexe, et d'améliorer le système de reddition de comptes et la mise en œuvre.

21. *Budgétisation sensible au genre au Ghana* : **Francesca Pobee Hayford**, du Département des femmes, et **Eva Esselba Mends**, du ministère des Finances et de la Planification économique, expliquent comment une dynamique politique en faveur d'une budgétisation sensible au genre est apparue au lendemain d'une réunion des ministres des Finances des pays du Commonwealth tenue en 2005, et a été entretenue conjointement au Ghana par les ministres des Finances et de la planification économique et des Femmes et des enfants. Des projets pilotes ont été lancés au sein des ministères de la Santé, de l'Éducation et de l'Alimentation et de l'Agriculture. Des formations ont été organisées à l'intention du personnel, un comité de pilotage a été mis en place et un spécialiste a été recruté pour mener à bien le projet. Dans les directives fixées pour le budget 2008-2010, tous les ministères sont désormais invités à préparer la mise en œuvre d'une budgétisation sensible au genre.

22. Parmi les autres réalisations à mettre à l'actif du Ghana, est évoquée la prise de conscience de la nécessité de s'orienter vers une budgétisation sensible au genre et de faire en sorte que celle-ci fasse partie intégrante des discussions avec les donateurs sur les politiques à suivre dans le cadre du programme de soutien budgétaire. Des difficultés subsistent néanmoins, liées à la crise économique, au manque de capacités et à une compréhension insuffisante de l'enjeu, ainsi qu'à l'absence de données désagrégées par sexe.

Session IV – Collecte et utilisation de données désagrégées par sexe – vers une meilleure gestion publique

23. **Christophe Duhamel**, Directeur adjoint, Partenariat statistique au service du développement au 21^{ème} siècle (PARIS21), explique que le Partenariat a vocation à accroître la demande de statistiques et intensifier l'utilisation des statistiques, à renforcer les capacités de fournir les données et les analyses voulues et à resserrer le dialogue. PARIS21 aide les pays partenaires à élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales pour le développement de la statistique, et à assurer le suivi de la mise en œuvre de ces stratégies, et il pourrait faciliter l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans ces stratégies.

24. Si les capacités nationales ont besoin d'être renforcées pour permettre de produire des statistiques sexospécifiques et des données désagrégées par sexe, il existe déjà des moyens de recueillir des données de

ce type, notamment les recensements de population et de logements, les registres de l'état civil (sur lesquels sont consignés les naissances, les décès, les mariages, les divorces et les adoptions) et les enquêtes sur l'utilisation du temps/de la main-d'œuvre.

25. En novembre 2009, PARIS21 tiendra la première réunion de son Consortium à Dakar (Sénégal), au cours de laquelle sera abordée la question de l'égalité entre les sexes dans le cadre de l'examen du thème intitulé *Pour de meilleures statistiques et une meilleure utilisation des données*.

Conclusion de l'atelier

26. A l'issue des discussions en sous-groupes, les participants sont convenus qu'il serait utile de poursuivre la réflexion sur la manière de renouveler l'image de la budgétisation sensible au genre, et de communiquer de telle sorte qu'elle soit perçue comme une "méthode permettant de dépenser judicieusement les deniers publics".

27. Au niveau des organismes d'aide, les membres du Réseau GENDERNET peuvent :

- S'appuyer sur le plan d'action établi par leur organisme pour mettre en œuvre le Programme d'action d'Accra.
- Œuvrer de concert avec des homologues participant aux travaux des pôles compétents du GT-EFF et du Réseau du CAD sur la gouvernance (GOVNET).
- Diffuser les produits élaborés par GENDERNET auprès de leurs collègues.

28. Au niveau des pays, les donateurs pourraient :

- Collaborer et harmoniser leurs activités.
- Apporter un soutien aux initiatives lancées par les administrations des pays partenaires pour réformer la gestion des finances publiques, et notamment améliorer la transparence budgétaire.
- Apporter un soutien à la société civile qui souhaite renforcer la reddition de comptes sur le plan intérieur.

29. Le Réseau GENDERNET se servira, comme prévu dans le programme de travail pour 2009-2010, des conclusions de l'atelier pour rédiger un dossier d'actualité sur la budgétisation sensible au genre et la gestion des finances publiques (numéro 6 de la série de dossiers d'actualité consacrés à l'efficacité de l'aide). Les informations glanées grâce à l'atelier seront intégrées dans les produits sur les systèmes nationaux que le pôle du GT-EFF devra livrer et serviront à éclairer les travaux de GOVNET sur la reddition de comptes.

Session 6. Priorités et événements de portée mondiale et programme de travail du Réseau GENDERNET

i. Changement climatique – faits récents et exposé succinct

30. **Lorena Aguilar**, responsable de l'Union internationale pour la conservation de la nature, souligne que la vulnérabilité des êtres humains face au changement climatique dépend de leurs actifs (physiques, financiers, humains, sociaux et naturels). Une analyse réalisée par la London School of Economics a démontré que lorsque les droits des femmes ne sont pas protégés, celles-ci sont plus nombreuses à mourir lors d'une catastrophe naturelle que dans les sociétés où hommes et femmes jouissent des mêmes droits. Mme Aguilar estime que l'autonomisation des femmes devrait être une priorité dans le

cadre de l'adaptation au changement climatique. Elle insiste en outre sur le fait que les femmes doivent être davantage représentées lors des négociations internationales portant sur le changement climatique.

31. **Rémi Paris**, Secrétaire du Réseau ENVIRONET du CAD, note que l'égalité hommes-femmes est appelée à devenir un axe de plus en plus important des travaux d'ENVIRONET sur l'adaptation au changement climatique à mesure que le Réseau va commencer à s'intéresser à des secteurs spécifiques. Certains membres du Réseau GENDERNET ont déjà indiqué qu'ils sont disposés à fournir des contributions et à dispenser des avis sur ces travaux.

ii. Système des Nations unies

32. **Inés Alberdi**, Directrice exécutive de l'UNIFEM, **Carolyn Hannan**, Directrice de la Division de la promotion de la femme des Nations unies, et **Nava San Miguel**, Espagne, font le point sur diverses questions intéressant le système des Nations unies :

- Des négociations sont en cours sur la conception d'une nouvelle architecture de l'égalité entre les sexes dans le cadre de la réforme sur la cohérence globale du système des Nations unies. Elles pourraient déboucher sur la création d'une nouvelle instance chargée de l'égalité hommes-femmes comprenant l'UNIFEM, la Division de la promotion de la femme, le Bureau du Conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme et l'Institut des Nations unies de Formation et de Recherche pour la promotion de la femme (INSTRAW). L'Espagne et la Namibie sont chargées de faciliter les négociations.
- L'Espagne a créé un fonds pour accélérer les progrès sur le front de l'autonomisation des femmes, lequel doit être administré par l'UNIFEM, et elle invite d'autres donateurs à se joindre à elle.
- Les membres sont invités à consulter le Calendrier des manifestations du Réseau GENDERNET (disponible auprès du Secrétaire) répertoriant toutes les manifestations qui seront organisées en 2010 par les Nations unies, en particulier par la Commission des Nations unies sur le statut de la femme (New York, 1er au 12 mars), ainsi que le Forum pour la coopération en matière de développement consacré à l'efficacité de l'aide et l'examen ministériel annuel de l'ECOSOC qui aura pour thème central l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes (qui se tiendront tous deux à New York, en juillet 2010 – date à confirmer).
- L'atelier biennal conjoint du Réseau GENDERNET et du Réseau inter-agences des Nations Unies sur les femmes et l'égalité de genre (IANWGE) sera centré sur l'appropriation, la responsabilité et l'autonomisation économique des femmes. Il devrait en principe se tenir la semaine du 25 janvier 2010 à Vienne.

iii. Rapports succincts des membres et des observateurs sur les aspects essentiels de leurs principales priorités et activités actuelles

33. Les participants sont invités à consulter le document de séance N° 1 intitulé en anglais "Members' key priorities and activities" qui a pour objet de faciliter la collaboration et la coordination entre les membres et observateurs du Réseau GENDERNET.

iv. Mise en œuvre du programme de travail et budget⁴

34. Un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du programme de travail du Réseau, tel que décrit dans le document de séance N° 2, est présenté. Les membres confirment la pertinence des activités détaillées dans le programme de travail pour 2009-2010 et suggèrent quelques initiatives supplémentaires⁵ :

- Rédiger une série de “notes pratiques” en actualisant les fiches sur l’égalité hommes-femmes établies par les membres et, le cas échéant, en les complétant par de nouvelles.
- Dans le cadre des suites données à l’exercice de réflexion conduit par le CAD, rédiger un document d’analyse succinct sur la manière dont l’égalité entre les genres se raccorde à la notion de biens publics mondiaux et/ou peut s’y intégrer.
- Œuvrer, en collaboration avec la Corée, pour faciliter la prise en compte de l’égalité hommes-femmes dans les débats qui se dérouleront lors du quatrième Forum de haut niveau devant se tenir en Corée en 2011.

35. Il est rappelé aux membres qu’ils constituent le premier réseau de distribution des produits du Réseau GENDERNET et qu’ils sont invités à ce titre à diffuser ces produits au sein des organismes d’aide, au niveau des pays et lors des manifestations organisées. Tous les produits du Réseau sont disponibles en anglais et en français, et quelques-uns sont également traduits en espagnol.

36. **Thomas Winther-Schmidt**, Secrétaire du Réseau POVNET du CAD, remercie les membres pour leurs commentaires relatifs à la Note d’orientation de POVNET sur l’emploi et la protection sociale intitulée *Instaurer une croissance économique plus favorable aux pauvres : le rôle de l’emploi et de la protection sociale*. Il indique en outre que l’équipe de projet de POVNET sur l’autonomisation s’emploie à rédiger un recueil de “cas pratiques sur l’autonomisation” envisagée au niveau des pays et élaborera des notes sur les bonnes pratiques à visées thématiques spécifiques. Il se félicite de l’intention annoncée par GENDERNET de poursuivre sa collaboration avec l’équipe de projet, dont la concrétisation pourrait être la rédaction par GENDERNET d’une note sur les bonnes pratiques dans le domaine de l’autonomisation économique des femmes. GENDERNET pourrait également contribuer à la rédaction d’autres notes sur les bonnes pratiques traitant de l’autonomisation.

37. **Lisa Williams**, Secrétaire du Réseau GOVNET du CAD, confirme que le Réseau GOVNET a bien choisi pour thème dominant la reddition de comptes au niveau intérieur. Les angles d’attaque/axes de travail proposés sont la fiscalité, la lutte contre la corruption et les processus budgétaires. GENDERNET apportera sa collaboration, sa contribution et son éclairage aux travaux réalisés dans ces domaines (voir également “Atelier sur l’efficacité de l’aide”).

Note : à la suite de la réunion du Réseau GENDERNET, le Bureau a décidé de créer deux équipes de projet, pilotées par des membres du Bureau, qui travailleront respectivement sur les deux grands domaines de compétence de GENDERNET :

- *l’autonomisation économique de femmes, et*

4. Voir le programme de travail de GENDERNET pour 2009-2010 et le document de séance N°2. “Progress report on the implementation of the Network’s work programme”

5. Le choix de ces activités a été confirmé lors d’une téléconférence ultérieure entre les membres du nouveau Bureau de GENDERNET qui a eu lieu le 7 juillet 2009.

- *la mise en œuvre du Programme d'action d'Accra.*

Les deux équipes de projet élaboreront des orientations et superviseront les activités du Réseau GENDERNET dans chacun de ces domaines. Les travaux devraient cependant, dans leur ensemble, continuer d'être menés par des groupes ad hoc restreints, composés de quelques membres intéressés.

La première réunion des deux équipes de projet pourrait se tenir à une date à définir entre septembre et novembre 2009. Tous les membres de GENDERNET seront invités à y prendre part.

Session 7. Élection du/de la Président/te et du Bureau.

38. **Mme Ineke van de Pol** (Pays-Bas) est élue à la Présidence en remplacement de **Mme Dorthea Damkjaer** (Danemark).

39. **Angela Langenkamp** (Allemagne) renonce à ses fonctions au sein du Bureau tandis que **Diana Rivington** (Canada) est réélue membre du Bureau. **Ginette de Matha** (France), **Kemi Williams** (Royaume-Uni) et **Päivi Kannisto** (Finlande) entrent au Bureau en tant que nouveaux membres élus.

**LISTE DES PARTICIPANTS POUR RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES/
PARTICIPANTS LIST FOR DAC NETWORK ON GENDER EQUALITY
(GENDERNET)**

10-12/6/2009